

Un.e Conseiller.ère en insertion professionnelle Services Autonomie à Domicile (SAD)

CDI – Temps Plein

Référence : D3/CIP/SAP/1024

Emploi repère : Conseiller.ère en insertion sociale et professionnelle

Cotation : 13

Indice professionnelle : 490 -519

Acteur de l'emploi et du développement économique du territoire parisien, **Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC)** développe des actions structurantes dans la gestion territoriale de l'emploi et des compétences visant à rapprocher l'offre et la demande d'emploi, tout en contribuant au dynamisme économique local.

Dans le cadre de la réforme gouvernementale créant **de nouveaux services autonomie à domicile (SAD)** et pour répondre aux orientations de la Ville de Paris, l'EPEC met en place une plateforme pour accompagner la transformation des structures parisiennes en guichets uniques d'aide et de soins à domicile, permettre l'évolution des pratiques organisationnelles et managériales et renforcer l'attractivité des métiers de l'autonomie. L'EPEC s'attache ainsi à répondre aux besoins de transformation, de recrutements et de fidélisation des professionnels de ce secteur essentiel et porteur de forts enjeux sociétaux.

Mission :

Au sein du pôle Services A la Personne de l'EPEC, sous la responsabilité du Responsable de Pôle, et dans le cadre d'une création de poste, le/la **Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle (CIP)** contribuera à renforcer l'attractivité des **métiers de l'autonomie à domicile** (aides-soignants, auxiliaires de vie, etc.), tout en accompagnant les personnes éloignées de l'emploi dans leur parcours de retour vers l'emploi ou la formation. Vous jouerez un rôle clé en **mobilisant les acteurs de l'emploi** (France Travail, OPCO, organismes de formation, etc.) et en aidant à valider des parcours d'insertion adaptés aux besoins des candidats et des employeurs du secteur du domicile.

Missions détaillées :

1. Mobilisation et accompagnement des candidats vers les métiers de l'autonomie :

- Informer et sensibiliser les publics éloignés de l'emploi sur les opportunités offertes par les métiers de l'aide et du soin à domicile.
- Accompagnement individuel : Réaliser un diagnostic précis des besoins de chaque candidat, élaborer des parcours personnalisés pour les accompagner vers l'emploi ou la formation, faire un retour au partenaire à l'origine de l'orientation.
- Organisation de stages et périodes d'immersion : Travailler avec les partenaires locaux pour proposer des stages en entreprise ou des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) dans les structures d'aide à domicile.

- Suivi des parcours : Assurer un suivi individualisé des candidats, avec des points réguliers, pour ajuster l'accompagnement en fonction de leurs avancées.

2. Collaboration avec les partenaires du territoire pour promouvoir les métiers de l'autonomie :

- Mobiliser les partenaires : Travailler en lien avec les structures d'aide à domicile, les OPCO (Uniformation, OPCO EP, OPCO Santé), les fédérations d'employeurs et les organismes de formation pour organiser des actions d'information et de formation des professionnels sur les métiers de l'autonomie.
- Organiser des événements de découverte des métiers de l'autonomie, en collaboration avec les professionnels de l'emploi et les organismes de formation du territoire, afin de mieux faire connaître ces métiers au grand public et de susciter des vocations.
- Valoriser les dispositifs de recrutement : Collaborer avec les employeurs pour les sensibiliser aux dispositifs existants comme la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) ou les programmes de formation en situation de travail (AFEST), permettant d'élargir l'accès aux métiers de l'aide à domicile.
- Organiser des événements de rencontres collectives entre demandeurs d'emploi et recruteurs du secteur : job dating, forums emploi thématiques...

3. Suivi administratif et reporting :

- Gestion des parcours : Assurer la gestion administrative des parcours des candidats, en collectant les documents nécessaires et en utilisant les outils de suivi interne de l'EPEC.
- Reporting régulier : Produire des bilans d'accompagnement et des rapports d'activité, en détaillant les résultats obtenus en termes d'insertion (emploi ou formation), et l'impact des actions sur l'attractivité des métiers de l'autonomie.

Compétences / Qualités :

- ✓ Connaissance du secteur des services à la personne ou plus généralement, des métiers de l'autonomie
- ✓ Connaissance des dispositifs d'insertion et de formation : Expérience avec les dispositifs comme PMSMP, AFEST, VAE, et autres programmes d'accompagnement.
- ✓ Capacité à mobiliser un réseau de partenaires : Vous serez amené(e) à travailler avec des employeurs, organismes de formation, et institutions locales pour promouvoir les métiers de l'autonomie.
- ✓ Sens de l'écoute et empathie : Capacité à accompagner des personnes souvent éloignées de l'emploi, en les motivant et en leur offrant un suivi adapté à leurs besoins.
- ✓ Autonomie et rigueur administrative : Capacité à gérer plusieurs parcours de manière simultanée, tout en assurant un suivi administratif rigoureux et une bonne remontée des informations.

Formation :

Diplôme Bac+2/3 avec une formation dans les secteurs de l'insertion professionnelle ou la formation. 1 an d'expérience minimum dans l'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel

Nature du contrat : CDI – Temps plein
Statut employé

Prise de poste : dès que possible

Rémunération : 29k€ à 31k€ euros bruts mensuels selon expérience

Lieux de travail : Paris

CCN des Missions Locales et PAIO appliquée.

Avantages :

- Tickets restaurant
- Prévoyance prise en charge à 100% par l'employeur
- 12 jours de RTT
- 30 jours de congés
- 4 jours offerts
- Prime de fin d'année

Pour postuler :

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par email à l'adresse :

recrutement@epec.paris

Seules les candidatures envoyées par ce biais seront prises en compte.

Indiquer IMPÉRATIVEMENT la référence **D3/CIP/SAP/1024** en objet de votre mail.